



Inscription Mapar Neige

date limite des inscriptions le 20 Décembre 2014

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Code postal : [] Ville : _____ Pays : _____

Tél. prof. : _____ Tél. portable : _____

E-mail (obligatoire) : _____

Privé Public Nom Etablissement : _____

ACCOMPAGNANT

Nom : _____ Prénom : _____

Forfait en chambre double 1 910,00 € x [] pers. = []

Forfait en chambre single 2 260,00 € x [] pers. = []

Journée de ski à Mont Tremblant 175,00 € x [] pers. = []

Inscription au séminaire MAPAR 450,00 € x [] pers. = []

TOTAL []

RÈGLEMENT

Voir conditions de paiement dans les informations pratiques

Règlement par chèque à l'ordre de Azur Destinations

Par carte bancaire

N° de carte

Expire fin [] Cryptogramme []

Date Signature

Le bulletin d'inscription accompagné de votre règlement sont à adresser à :

AZUR DESTINATIONS
Marie-Françoise Barthélémy
55 bis, 57 avenue Jean Jaurès - 93220 Gagny
www.azurdestinations.com

Notre partenaire Azur Destinations vous propose également d'effectuer le préacheminement et répondra à toute autre demande concernant vos enfants et les suppléments (classe affaires, premium, assurance sur les éventuelles hausses de carburant, de taxes aéroport) se renseigner auprès d'Azur Destinations.

n° Organisme de Développement Professionnel Continu (ODPC) :

3538

n° agrément formateur : 11940393594



Séminaire Mapar 2015

30^{ème} Mapar Neige

Mises Au Point en Anesthésie-Réanimation

- Programme validant le DPC -

du 22 au 29 mars 2015

Auberge du Lac-à-l'Eau-Claire
Canada



www.mapar.org

→ Programme Scientifique

→ Accueil

Dimanche 22 mars : arrivée à l'auberge du Lac-à-l'Eau-Claire
Cocktail de bienvenue.

→ Séance plénière

Dimanche 22 mars à l'auberge du Lac-à-l'Eau-Claire
Données de la littérature et nouveautés sur les thèmes abordés cette année.

→ Petits-déjeuners de travail

A l'auberge du Lac-à-l'Eau-Claire
Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi de 7h45 à 8h45
Un sujet d'actualité par les conférenciers

→ Ateliers de travail

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi (2 h 30) à l'auberge du Lac-à-l'Eau-Claire

- Comment optimiser la ventilation en anesthésie-réanimation.
- Anesthésie en chirurgie ambulatoire : un devoir de qualité.
- Postopératoire : moi, acteur de la morbi-mortalité.
- Le diabétique en péri-opératoire.

→ Clôture

A l'Hôtel à Montréal

Association MAPAR
78 rue du Général Leclerc
94275 Le Kremlin Bicêtre Cedex
Tél : 01 45 21 34 29 - Fax : 01 45 21 28 75
E-mail : mapar@wanadoo.fr

→ Informations pratiques

Dates et lieu :

du 22 mars au 29 mars 2015

Auberge du Lac-à-l'Eau-Claire (Saint Alexis des Monts, Canada)
Arrivée à Paris le dimanche 29 mars (matin)

Comité d'organisation :

Professeur Jacques Duranteau
Docteur Gaëlle Cheisson
Docteur Philippe Mahiou

Les prix comprennent :

- Les vols Paris/Montréal/Paris sur Air Transat (ou similaire).
- Les transferts en autocar.
- La pension complète du dîner du 1^{er} jour au déjeuner du 7^{ème} jour.
- Le cocktail de bienvenue.
- Les services d'un guide accompagnateur francophone.
- La taxe française d'aéroport obligatoire (101 € susceptible à modification).
- La surcharge carburant (320 € à ce jour).
- Les activités suivantes :
 - Initiation à la motoneige.
 - Initiation au buggy des neiges.
 - Pêche blanche.
 - Chiens de traîneaux.
 - Autres activités : ski de fond, raquettes, patin à glace, glissade sur tube...
- Le prêt de la combinaison grand froid pour la durée du séjour.
- L'accès illimité au centre aquatique.
- La visite guidée de Montréal avec guide local le vendredi.

Possibilité de participer à la journée de ski à Mont Tremblant : **175 €** (forfait ski, matériel et déjeuner compris).

Tarif DPC : 450 €

Hébergement (chambre double) : 1.910 €

Hébergement (chambre single) : 2.260 €

Renseignements :

AZUR DESTINATIONS
Marie-Françoise Barthélémy
55 bis, 57 avenue Jean Jaurès
93220 Gagny
Tél : 01.43.81.52.52
E.mail : contact@azurdestinations.fr

Le MAPAR a été validé en tant qu'Organisme de DPC par l'OGDPC sous le N°3538, et ce séminaire est en cours d'inscription en tant que programme de DPC auprès de l'OGDPC. Si vous êtes médecin libéral et si vous voulez faire votre DPC, il faut vous inscrire sur le site «mondpc.fr». Si vous êtes dans le secteur public, il faut faire une demande auprès de votre service de formation continue.